



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5020925**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/12/2024 15H34 C:025201 I:15054  
V/REF : 999979  
V/Email reçu le Lundi 09/12/2024 a 15H34

SEMCODA  
Agence de Bourgoin Jallieu  
103, RUE DE LA LIBERATION  
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 04380  
IMMEUBLE : J-C RACCURT -4380  
15, RUE JEAN CLAUDE RACCURT  
.  
01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 26 Février 2025

Référence Marché: M\_230209001-1

LOCALISATION : ALLEE N°15 RACCURT-CONTACTER MME EL HASSI-1ER ETAGE-TEL:\*06 21506758\*

MOTIF : SUITE REF 29/11/2024 A 15H53  
RECU MAIL DE MME DEGLAINE (GEA)  
VOUS ETES INTERVENU AU 15 RUE JEAN CLAUDE RACCURT DAGNEUX SUITE AU BC N°  
973109 POUR UNE REMISE EN ETAT PORTE DU BATIMENT.  
M. EL HASSI NOUS SIGNALE QUE LA PORTE NE SE FERME TOUJOURS PAS.  
POUEZ-VOUS RE INTERVENIR EN GARANTIE ?

Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de menuiserie

LE 16/12 A 14H45 :  
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS  
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE POUR MAUVAISE FERMETURE-OUVERTURE  
REGLAGE DU FERME-PORTE  
CONTROLE ET TEST DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE  
REPLI DU CHANTIER

**OBSERVATIONS** : ZD AB Email envoyé le 21/02/25 a 12H42 Mme L DEGLAINE

CS LCOMPTER Email envoyé le 17/12/24 a 12H07 \_ Envo i (CR/AB)

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5020925**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

| =====                 |                                       |      |       |         |               |
|-----------------------|---------------------------------------|------|-------|---------|---------------|
| Quantité              | Heures - Suppléments - Descriptif     | N°BT | P.U.  | HT      |               |
| 1,00                  | MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01  | 2    | 50,57 |         | 50,57         |
| 1,00                  | MS00053-Reglage de porte de hall/ext. | 2    | 50,57 |         | 50,57         |
| TOTAL H.T. ....       |                                       |      |       |         | 101,14        |
| T.V.A. a 10,00% ..... |                                       |      |       |         | 10,11         |
| TOTAL T.T.C. ....     |                                       |      |       | En EURO | <b>111,25</b> |

**Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 999979 du 25/02/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

MR EL HASSI Driss

MME EL HASSI Meryem

15 RUE JEAN CLAUDE RACCURT

01120 DAGNEUX

### Référence de la Demande

N°: 764 436 du 09/07/2024

THCSERPCB Tvx hors contra Serrurerie Partie commune

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 230209001-1

Téléphone : 06.21.50.67.58

04380-00001-00001-00011 H / Type 4 / 01

Etage : 01

Date entrée: 31/10/2016

### Délai

Date limite exécution : 12/03/2025

### Observations

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                 | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|-------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| MS00001 BC REGUL REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE BATIMENT | 1,00 | 101,14 | 101,14 | 10,11  | 111,25    |
| Total H.T.                                            |      |        |        |        | 101,14    |
| Total TVA                                             |      |        |        |        | 10,11     |
| Total TTC                                             |      |        |        |        | 111,25    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par YOBOUET Alain Kwasshy le 25/02/2025

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable  
Nom et Signature

La Responsable d'Agence  
Magali CONTAMIN

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **15 RUE JEAN CLAUDE RACCURT 01120 DAGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **26/02/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**  
  
Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 999979